



Roquebert - Massiani
NOTAIRES - OLLIOULES

LES INFORMATIONS À FOURNIR PAR L'ACQUÉREUR

1 -Votre état civil

2- Le prix convenu avec le vendeur

3- Les conditions de financement

- Si vous financez sans emprunt

Sachez qu'une attestation de provenance de fonds vous sera demandée dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent.

- Si vous financez moyennant un emprunt :
- montant maximum emprunté
- durée maximum de l'emprunt
- taux hors assurance maximum d'emprunt

4 -Mentionner le cas échéant si vous êtes passé par une agence immobilière.

5 -La liste du mobilier estimé article par article le cas échéant.